



## Adresse fiscal à l'étranger

Par **Youyou83**, le **30/12/2017 à 17:22**

Bonjour,  
Je souhaite m'installer à l'étranger , j'ai l'occasion d'acheter une maison que je voudrais éventuellement mettre en location.  
Je précise que mon adresse fiscale est en France .J'ai deux questions par rapport à cela.  
Je voulais savoir si je pouvais déménager mon adresse fiscale à l'étranger?  
percevoir des loyers en France ?  
Je vous remercie d'avance des réponses que vous m'apporterez.  
Cordialement

Par **Visiteur**, le **30/12/2017 à 22:22**

Bsr  
Oui, vous pouvez, renseignez vous auprès du centre fiscal des non résidents...  
10, rue du Centre  
TSA 10010  
93465 Noisy-Le-Grand Cedex +33 (0) 1 57 33 83 00  
<https://www.impots.gouv.fr/portail/non-resident-de-france>

Par **Youyou83**, le **31/12/2017 à 09:27**

Merci de m'accorder du temps et merci pour votre réponse !  
ma deuxième question est, si je possède une maison que je loue est ce que je peut déménager mon adresse fiscale ?